

Palluau Infos

N°19

JUIN 2020

Mairie de Palluau

5 rue de Lattre de Tassigny
85670 PALLUAU
Tél. 02 51 98 50 24
www.palluau.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 9h - 12h

Permanences

de septembre à juin
le jeudi de 16h à 18h
le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois :
10h à 12h



De gauche à droite : Mathilde GUIBRETEAU, Pascal AVRIT, Anne-Lise VALLET, Virginie LEBERT, Renaud DES PORTES DE LA FOSSE, Pascal TRETON, Robert BOURASSEAU, Marcelle BARRETEAU, Sandrine FUZEAU, Jean-Jacques ANDRIANADA, Pierre AUTEXIER, Guillaume BUTEAU, Jocelyne PORTRAT et Catherine PERROCHEAU (Nathalie REMAUD absente)

COMMISSIONS COMMUNALES

ECONOMIE - SÉCURITÉ

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

ACTION SOCIALE

ASSOCIATIONS - CULTURE
COMMUNICATION

URBANISME - ENVIRONNEMENT

ENFANCE - JEUNESSE

Vice-Président :

Guillaume BUTEAU
1^{er} adjoint

Vice-Présidente :

Sandrine FUZEAU
2^{ème} adjointe

Vice-Président :

Robert BOURASSEAU
3^{ème} adjoint

Vice-Présidente :

Mathilde GUIBRETEAU
4^{ème} adjointe

Madame le Maire est présidente de droit de toutes les commissions communales.

Edito

Chères Palludéennes, chers Palludéens

Votre lettre d'information, « Palluau Infos », avec un nouveau design du logo (ovale vert pour l'arbre, lettres titre pour le bâti, et ligne bleue pour le Rigolly) sera diffusée trimestriellement, comme auparavant, pour vous tenir informés de l'actualité de la commune. De nouveaux moyens de communication, adaptés aux nouvelles technologies et simples d'utilisation, vous seront proposés au cours de l'année 2021.

Au nom du nouveau conseil municipal, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée lors de l'élection du 15 mars dernier. Nous mettrons toutes nos compétences au service et dans l'intérêt de notre commune, avec un objectif prioritaire de lancer dès à présent notre action pour les 6 années à venir.

Le conseil municipal a été installé le mardi 26 mai dernier. Les commissions municipales, regroupant l'ensemble des élus municipaux, ont été mises en place le 2 juin et sont chargées d'examiner des questions soumises à l'avis du conseil municipal. Des commissions extra-municipales consultatives seront créées en fonction des besoins de chaque commission municipale. Cette démarche s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative et de concertation avec les palludéens.

Je tiens à remercier chaleureusement les palludéens qui ont fait preuve, tout au long du confinement, de solidarité, de générosité à l'égard de leurs concitoyens en réalisant des masques en tissu, mais aussi, aux personnes qui se sont manifestées pour apporter leur aide, souvent individuellement, spontanément, sans rien attendre en retour.

Le déconfinement du pays a franchi une nouvelle étape. Le décret n° 2020-759 du 21 juin a levé de nombreuses interdictions, mais s'appuie toujours sur un principe général de précaution : les mesures barrières avec un allègement de la distanciation physique doivent « être appliquées en tout lieu et en toute circonstance ».

Depuis le 22 juin, les écoles se sont organisées pour accueillir tous les enfants. Cette décision, qui a pris effet à 15 jours de la fin de l'année scolaire, n'en revêt pas moins un caractère symbolique fort et a réaffirmé le caractère national et obligatoire de l'éducation en France.

L'été est enfin là mais l'été 2020 ne sera pas comme les autres, la prudence est toujours de mise. Prenez bien soin de vous et de vos proches.



Marcelle BARRETEAU - Maire

Ouverture du city stade

Après quelques mois de travaux, le terrain multisports ou city stade est dorénavant prêt à accueillir ses premiers joueurs.

L'équipement a été proposé par le conseil municipal des enfants (CME) de 2017-2018.



Grâce au travail du CME et à un don important d'une palludéenne, il a pu voir le jour, entre la salle du Rigolly (salle de sports)

et le boulodrome, à l'emplacement de l'ancien terrain de tennis qui était fortement dégradé. Le conseil municipal a fait le choix d'une structure métallique très résistante, garantie d'une plus grande pérennité. Le CME a sélectionné les couleurs de la structure et du terrain. Le résultat est réussi !

Le city stade permet la pratique du football, du handball, du basketball, du volleyball, du tennis et du badminton. Il est en accès libre et ouvert aux personnes à mobilité réduite. La piste périphérique pourra servir pour la course à pied et le roller. Dans les prochaines semaines, une main courante avec habillage grillagé sera installée autour du city stade.

Construction de 10 maisons séniors

Les entreprises en charge de réaliser les travaux ont été retenues à la suite de l'appel d'offres de Vendée Logement. Les deux premiers appels d'offres s'étaient révélés infructueux expliquant le retard pris par le projet. Les travaux devraient débuter au cours du 2^{ème} semestre 2020.

Vos démarches



Pas encore abonné à notre newsletter ?

La newsletter est envoyée en fonction des actualités et événements de notre commune.

Pour vous abonner à la newsletter, connectez-vous à www.palluau.fr (cadre situé sur la droite - afficher la version « ordinateur » et non pas « mobile »)



Catastrophe naturelle

La commune a déposé une **demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** auprès de la Préfecture pour les phénomènes suivants :

- ◆ inondation par ruissellement et coulée de boue associée - du 10 au 11 mai 2020
- ◆ sécheresse - année 2019

Il est demandé à toute personne concernée de se déclarer en mairie en remplissant le formulaire sur le site internet. La mairie transmettra aux personnes recensées le décret de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dès sa parution au Journal Officiel.



Pêche au plan d'eau autorisée

La pêche au plan d'eau est autorisée par arrêté préfectoral **sous réserve du respect des dispositions sanitaires** ci-dessous :

- ◆ Pas de rassemblement de plus de 10 personnes
- ◆ Respect des règles de distanciation physique
- ◆ Respect des règles sanitaires de distanciation sociale : 10 mètres sur les berges
- ◆ Utilisation de son propre matériel
- ◆ Détention de gel hydro-alcoolique **OBLIGATOIRE**



Les déchetteries vous accueillent **sans rendez-vous depuis le 22 juin**,

du lundi au vendredi.

Les samedis jusqu'à fin août :
inscription en ligne rdv-decheterie.fr



Communauté de Communes Vie et Boulogne
Service environnement
02 51 31 67 33

Nouveautés concernant les enquêtes INSEE

Régulièrement vous êtes sollicités pour répondre aux enquêtes INSEE, comme par exemple la conjoncture, l'emploi ou encore la consommation.

Dorénavant, à la suite de la crise sanitaire que nous venons de vivre, l'INSEE a mis en place un protocole plus clair et plus adapté à la situation.

Lorsque vous serez sollicité pour une enquête vous :

- ◆ Recevrez préalablement un courrier
- ◆ Pourrez vérifier les fonctions de l'enquêteur en envoyant un mail à l'adresse suivante : CI75-REP-Form@insee.fr Une réponse vous sera adressée sous 48h.

- ◆ Lors de l'entretien, l'enquêteur devra respecter les gestes barrières, porter un masque, et posséder du gel hydro-alcoolique
- ◆ Une salle municipale pourra vous être proposée pour faciliter l'interview

Vous trouverez également sur le site de l'INSEE les différentes enquêtes qui seront réalisées sur notre commune. Ces enquêtes sont nécessaires pour améliorer le quotidien de tous les citoyens.

Nous vous remercions pour votre participation le cas échéant.



Tourisme

Camping Aire du Verger

En raison de la crise du coronavirus et après examen attentif des exigences importantes du protocole sanitaire, **la commune n'est pas en mesure d'ouvrir le camping** de l'Aire du Verger pour la période estivale.



Bus touristique

Pendant l'été, l'Office de Tourisme devient itinérant et va à la rencontre des touristes et des habitants.

Le bus touristique sillonnera le territoire à votre rencontre ! Suivez ses déplacements via Facebook ! [@BusTouristique.Vieetboulogne](https://www.facebook.com/BusTouristique.Vieetboulogne)

Associations

Le **Comité des Fêtes** de Palluau n'échappera pas aux conséquences de la crise sanitaire, au même titre que bien d'autres associations.

Après s'être informé auprès de la préfecture concernant les mesures de sécurité sanitaire et ayant espéré jusqu'au dernier délai par rapport à l'organisation de la manifestation, c'est avec regret que nous avons pris la décision, conjointement avec M^{me} Le Maire, **d'annuler la Fête du Feu d'artifice** pour cette année.

Vous pouvez déjà retenir la date du **10 juillet 2021** sur vos agendas ! Cependant, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le **samedi 24 octobre 2020 pour une soirée festive lors de notre habituel dîner dansant** en compagnie de l'orchestre BAHAMAS !

Le Comité des Fêtes vous informe également, qu'au vu des contraintes sanitaires et d'organisation des membres, le service de location de matériel est indisponible jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES !!

L'équipe du Comité des Fêtes de Palluau

Commerces

**VOTRE SUPÉRETTE
LE VILLAGE
ÇA DEMENAGE !!**

Où

28 RUE DU PONT CHANTERELLE
Face au collège saint Paul
85670 PALLUAU

OUVERTURE LE 7 JUILLET 2020

HEURES D'OUVERTURE
DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
LE DIMANCHE
DE 8h30 à 13h00
Téléphone: 02.28.97.89.65

Communauté de communes

Vie et Boulogne PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

PLUi-H : l'enquête publique

Comme les conseils municipaux et les Personnes Publiques Associées (l'Etat, la Région, le Département, les Chambres consulaires...), actuellement sollicités pour donner leur avis sur le projet, **les habitants auront aussi voix au chapitre** dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H.

L'enquête publique doit permettre à chacun de prendre connaissance du contenu du dossier et d'exprimer son avis. Une commission d'enquête, nommée par le Tribunal administratif donc indépendante de la Communauté de Communes Vie et Boulogne, encadrera ce temps d'information et d'échanges de manière neutre et impartiale.

Les modalités de participation

- ◆ Du **17 août au 21 septembre 2020** inclus.
- ◆ Le dossier d'enquête publique sera consultable au siège de la **Communauté de Communes** et dans les **mairies** de toutes les communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Il sera également disponible **sur le site internet** de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Pour vous exprimer sur le projet, plusieurs possibilités :

- ◆ **Rencontrer le commissaire enquêteur** lors d'une de ses permanences. Une **permanence téléphonique** sera également assurée par la Commission d'enquête le **mercredi 26 août** de 14h00 à 17h00 au 02.51.31.52.56 ;
- ◆ Consigner vos observations sur le registre d'enquête joint au dossier ;
- ◆ Faire part de vos observations au commissaire enquêteur par courrier ou par voie dématérialisée via le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-ccvb/>

Permanences des commissaires enquêteurs

Mairie de Palluau - 5 Rue de Lattre de Tassigny

- ◆ Vendredi 21 août 2020 - de 9h à 12h
- ◆ Lundi 31 août 2020 - de 9h à 12h



Les permanences dans les autres communes du territoire sont disponibles sur www.palluau.fr rubrique PLUi-H

Mesures sanitaires

Au vu du contexte actuel, des mesures sanitaires (distanciation, désinfection, fléchage...) ont été prises dans chaque lieu de permanence afin d'assurer votre sécurité. Nous vous invitons également à vous **munir d'un masque, de gel hydroalcoolique et d'un stylo.**

Que deviendront les avis formulés ?

Suite à l'enquête publique, la Communauté de Communes Vie et Boulogne examinera les conclusions de la commission d'enquête pour intégrer les modifications nécessaires aux documents du PLUi-H. Elle devra néanmoins veiller à conserver l'équilibre et la cohérence du projet.

Le PLUi-H, ainsi amendé, pourra alors être approuvé par le Conseil Communautaire et entrera en vigueur au cours de l'année 2021.

Agenda

23 juillet 2020

CONSEL MUNICIPAL

Vote du budget
20h30
salle de la Cantine



du 6 juillet au 29 août 2020

BIBLIOTHEQUE GEORGE SAND

Ouverture tous les vendredis de
15h à 18h30

19 septembre 2020

PÊCHE À LA TRUITE

Plan d'eau communal
Organisé par la Jumelage Palludéen



Connectez-vous à
www.palluau.fr
pour suivre
l'actualité palludéenne !